

# Projet d'interconnexion électrique dans le Golfe de Gascogne entre l'état français et l'état espagnol : Le CADE exprime son opposition !

Un projet d'interconnexion électrique entre l'état français et l'état espagnol partant de la région de Blaye, franchissant 85 km enterrés dans le Médoc puis sous-marin dans le Golfe de Gascogne jusqu'à la région de Gatika (l'ex-centrale nucléaire de Lemoniz près de Bilbao est actuellement présenté au public.

Ce projet s'appuie sur une décision non-contraignante du Conseil européen fixant les interconnexions électriques des Etats membres à 10% de leur capacité de production. Les documents présentés affirment que « les besoins d'échanges de part et d'autre sont de plus en plus importants »

**Pour le CADE et les autres membres du Réseau de Soutien Mutuel en Réponse aux Mégaprojets Energétiques, ces interconnexions sont inutiles hors de prix et nuisibles!**

## 1) La France et l'Espagne ont une capacité électrique excédentaire.

En 2014, la France avait une capacité de production installée de 129 GW soit 1,6 fois sa consommation. L'Espagne avec une capacité de production installée de 103 GW accusait une surcapacité de plus 2,6 fois sa consommation.

De plus, la consommation électrique n'augmente pas : dans son Bilan électrique français 2016 synthèse presse édité par RTE page 8, on peut lire « la tendance à la stabilisation de la consommation annuelle d'électricité est constatée pour la sixième année consécutive en France », un tableau illustrant le propos. En Espagne, la consommation a chuté de 11% entre 2008 et 2014 (de 4% en France).

## 2) L'interconnexion actuelle est largement suffisante et récemment accrue.

L'interconnexion actuelle entre les deux Etats n'est pas de 2,8 GW comme le prétend le document de présentation mais de 3,7 GW : « Grâce à l'interconnexion Baixas-Santa Llogaia, mise en service en octobre 2015, les échanges commerciaux entre la France et l'Espagne ont pu atteindre jusqu'à 3500 MW (soit 3,5 GW) en export et 2983 MW (soit 2,983 GW) en import en novembre 2016. » écrit RTE à la page 6 de son *Bilan électrique français 2016 synthèse presse*. Si on y ajoute les travaux effectués à la sous station d'Arkale 460 MW, la capacité d'interconnexion est de près de 3,7 GW. C'est plus qu'entre la France et l'Allemagne, la France et le Royaume Uni, la France et la Belgique, la France et la Suisse et la France et l'Italie.

Or cette capacité actuelle d'interconnexion est sous-utilisée : en 2016, les exportations françaises vers l'Espagne ont atteint 9.300 GWh, soit, en divisant par les 8760h de l'année, en moyenne une capacité utilisée de seulement 1060 MW pour 3700 MW disponibles, laissant apparaître une **surcapacité d'un facteur 3,7**.

Aussi, **comment justifier de construire une nouvelle ligne dans le Golfe de Gascogne de 2000 MW** pour un cout de 1.8 Mds € (à répercuter sur les factures des clients, +1.5% en Espagne selon des médias) alors que ses faibles recettes ("*En 2015, les revenus générés à l'interconnexion France - Espagne ont représenté 75 M€*", Commission de Régulation de l'Energie (CRE)) ne pourront couvrir ni ses couts d'investissement ni d'exploitation et de maintenance. De plus, le financement tant par RTE (filiale d'EDF et de la Caisse des Dépôts) que par des subventions européennes n'est pas assuré.

## 3) La France a déjà atteint ses 10 % :

Comme le montre un tableau de la Commission de Régulation de l'Energie dont nous publions ci-dessous les références, avec 13500 MW (13,5 GW) en export et 9800 MW (9,8 GW) en import la France a dépassé ses 10%. D'autant plus qu'il existe d'autres projets: 700MW avec l'Irlande, 1000MW avec la Belgique, renforcement avec l'Allemagne, 3 projets avec la Suisse de 500 MW, 600MW et 1000MW.

Les documents du projet annoncent que l'Espagne n'en serait qu'à 6,5 %. Nous considérons qu'elle en est à 3,7 GW avec la France et qu'il convient d'ajouter les 3 GW existants entre l'Espagne et le Portugal et les 0,4 GW entre l'Espagne et le Maroc. Cela fait 7,1 GW. (soit 6,9% par rapport à une capacité de production de 103 GW)

#### 4) Calcul des 10% :

En outre, le calcul de ces 10 % basé uniquement sur la capacité installée et non pas sur la consommation réelle. Les chiffres de capacité installée de l'Espagne (103 GW en 2014) voudraient qu'on porte sa capacité de 10% à 10 GW au lieu des 7,1 actuels. Mais la politique démesurée de l'état espagnol l'a poussé à construire de grosses centrales au gaz aujourd'hui à l'arrêt et dont la maintenance est coûteuse. Elle a augmenté ainsi artificiellement sa capacité de 75% de 2003 à 2014. Le fait qu'elle ait une consommation 2,6 fois inférieure à sa capacité montre qu'il faudrait s'appuyer sur la consommation réelle dans le calcul des 10% ce qui ferait alors 17,8%.

#### 5) Solidarité ou spéculation :

Le document évoque la solidarité entre les Etats mais qu'en est-il réellement ? Les échanges sont inégaux entre la France et l'Espagne, très nettement en faveur de la France. Etonnant quand on sait que l'Espagne a une énorme surcapacité de production. L'explication est la suivante, compagnies électriques privées espagnoles achètent de l'électricité d'origine nucléaire à la France. Comme en France, dans le prix de revient du nucléaire on ne compte pas le démantèlement des centrales et les millions d'années de surveillance des déchets nucléaires (facture léguée aux générations futures) le prix est bien plus bas qu'en Espagne. En achetant de l'électricité (82% du temps) et en la revendant plus cher en Espagne, les opérateurs espagnols font une marge importante aux dépens du consommateur. C'est de la pure spéculation.

#### 6) Dommages collatéraux :

La France, achète à l'Espagne un peu de l'électricité issue d'énergies renouvelable et pour satisfaire ainsi en partie la demande sur ce secteur. Mais les effets induits sont les suivants : à quoi bon sortir progressivement du nucléaire puisque nous avons des clients ? Ici, le câble sous-marin du Golfe de Gascogne permettrait de relier directement la centrale nucléaire du Blayais (4 réacteurs de 900 MW soit 3.600 MW) avec Bilbao et sa région alors même qu'il existe déjà 2 lignes THT terrestres de 2550 MW sous-utilisées entre les 2 régions. A quoi bon investir dans les énergies renouvelables puisque l'Espagne nous en fournit ? Ce projet est donc finalement une incitation à ne pas sortir du nucléaire et un obstacle au déploiement d'une véritable politique d'énergies renouvelables en France.

#### 7) Dégâts environnementaux risques sanitaires :

De nombreuses études indépendantes (dont de l'OMS) ont démontré que les lignes THT (**même enterrées**) **gènèrent une forte pollution électromagnétique**, avec des conséquences désastreuses pour la santé des populations vivant à proximité: cancers, migraines, problèmes de fertilité, troubles du sommeil, allergies, fatigue, etc., outre des niveaux élevés de nuisance acoustique. Cette pollution électromagnétique affecte tant les personnes que la faune même à distance.

De plus, les lignes THT provoquent aussi des dégâts environnementaux de par la nécessité de maintenir un espace dégagé autour des câbles. Ceci cause un impact significatif sur les paysages et altère la flore et la faune des écosystèmes traversés affectant en particulier l'élevage et le tourisme mais sans retombées économiques pour les zones affectées. Les câbles sous-marins affectent aussi des écosystèmes marins fragiles, certains protégés dans le Golfe de Gascogne.

#### 8) Un projet peut en cacher deux autres :

Le document évoque aussi d'autres étapes avec deux autres projets terrestres de 2 GW chacun cette fois entre Cantegrit (près de Morcenx) et la Navarre passant dans les scénarios envisagés par la côte ou par la vallée d'Arnéguy et Marsillon (près de Lacq) en direction de l'Aragon, sans doute par la vallée d'Aspe ou la vallée de Gavarnie.

#### 9) Vers un géant européen de l'énergie :

Ces méga-projets s'inscrivent dans une logique de construction d'un géant européen de l'énergie qui s'installera vraisemblablement dans les états européens où l'on paiera le moins d'impôts. Cela affaiblira voire éliminera notre service public de l'électricité qui se contentera d'un « rôle de passeur d'énergie ».

**Ainsi, pour le CADE:**

**Il n'est pas opportun d'augmenter de manière disproportionnée le taux d'interconnexion aux coûts importants car les capacités actuelles sont déjà surcapacitaires.**

**Il est préférable de continuer de manière volontariste sur la piste des économies d'énergie pour diminuer une consommation stable à ce jour.**

**Il est préférable de continuer d'investir sur la piste du stockage électrique.**

**Nous souhaitons un arrêt progressif du Nucléaire qui doit inciter à développer les énergies renouvelables en France sans dépendre des autres pays.**

**Il est par contre nécessaire d'augmenter les efforts en direction de l'autoconsommation basée sur des énergies renouvelables avec un minimum de réseau à étendre en local et régional, pas intercontinental.**

Le Réseau de Soutien Mutuel en Réponse aux Mégaprojets Energétiques :

[redapoyopirineo@gmail.com](mailto:redapoyopirineo@gmail.com)

<http://autopistaelectricano.blogspot.com.es/>

Le CADE :

<http://cade-environnement.org>

Remis en mains propres par  
M. Victor PACHON le 27 octobre  
lors de la permanence RTE  
de Saint Jean de Luz  
Etienne SEARÉS *Seares*